

Élaborer et conduire un projet institutionnel ou interinstitutionnel

Enjeux

Les réglementations en vigueur et l'évolution des politiques sociales impliquent que les administrateurs et les professionnels développent des compétences et des pratiques d'élaboration et de gestion de projet afin de se positionner sur leur territoire, de s'inscrire dans les dynamiques partenariales, d'actualiser périodiquement leur projet institutionnel, de répondre à des appels à projets de façon réactive, de mettre en place et d'évaluer des expérimentations.

Le mécanisme des appels d'offre, souvent en lien avec la mise en place de CPOM, les politiques de transformation de l'offre de service, l'évolution des demandes des usagers et de leurs proches, l'organisation de plateformes facilitant la cohérence et la continuité des parcours, sont autant de facteurs demandant aux directions et à leurs équipes de mettre en place de nouveaux projets, souvent en recomposant leur offre de service pour garantir ces transformations à moyens constants.

Objectifs

Accompagner une équipe de direction et son comité de pilotage dans l'élaboration d'un projet qui peut prendre des formes très diverses :

- actualisation du projet d'établissement ;
- transformation de l'offre de service pour résoudre un problème institutionnel ou réaliser une évolution jugée nécessaire ;
- répondre à un appel d'offre ou à une préconisation (ou injonction) des services de contrôle,
- mettre en place une plateforme interinstitutionnelle ;
- ...

Contenus et méthodes

L'accompagnement peut être assuré selon les situations tout ou partie sur le site, ou en distantiel (visioconférence, ...), le consultant ou l'équipe de consultant ayant fonction de personne ressource pour la direction et le comité de pilotage.

L'équipe de consultants a une fonction de personne ressource pour :

- établir un premier diagnostic de situation ;
- mettre en place un cadre et une méthode permettant la coopération de tous les acteurs concernés par le projet ;
- positionner le projet dans son environnement global (social, économique, politique, réglementaire, environnemental) et local (place dans le dispositif territorial et le réseau de partenaires) et en dégager les enjeux ;
- prendre en compte les demandes du public accueilli ou potentiel ;
- analyser l'offre de service de façon dynamique et dégager ses forces et faiblesse au vu du projet à construire ;
- définir les axes stratégiques ;
- décrire la nouvelle organisation-cible dans le cadre du projet et ses impacts en GRH, gestion financière et logistique, réseau partenarial ;
- établir un plan de recomposition de l'offre de service existante et des compléments éventuels en partenariat, investissements, GPEC, ... ;
- définir un plan de négociation ;
- définir un plan de montée en charge ;
- penser les impacts de ces transformations pour la conduite du changement.